Le bac pro 3 ans

Après la troisième

Au lycée de la Mer et du Littoral, les élèves ont le choix entre deux grandes orientations après la troisième : La seconde générale et technologique qui amène au baccalauréat général ou technologique au bout de trois ans.La seconde professionnelle (Options Productions Animales ou Cultures Marines ou GMNF) qui amène au baccalauréat professionnel au bout de trois ans.

Le BEP devient une Certification intermédiaire

Dans le cadre du parcours de formation conduisant au bac pro, les lycéens et les apprentis pourront obtenir un BEP comme certification intermédiaire. Le mode d'examen du BEP est le "Contrôle en cours de formation". Lycéens et apprentis continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat qu'ils auront obtenu à cette certification intermédiaire.Des passerelles :

Après une seconde professionnelle, les élèves peuvent rester en voie professionnelle ou, sous certaines conditions, passer en Première technologique pour aller vers un Bac technologique.

Après le bac pro, vous pouvez: entrer dans le monde du travail;poursuivre des études supérieures en préparant un BTSA